CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E204051** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2026**

ÉDITÉ LE 20/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEUVILLE LES DAMES 2011B00485

Siret : 980 820 492 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4312517

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 10050000 V 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 10050000 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/01/2026

Raison sociale : MENUISERIE MONTBARBON

Sigle : MENUISERIE MONTBARBON

28 ROUTE DES COMTES
01400 NEUVILLE-LES-DAMES

Téléphone : 04 74 55 12 93 **Fax :**

Portable : 0685794171

Responsabilité légale :
JACQUES CHRISTELLE PRÉSIDENT / JACQUES CHRISTELLE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@menuiserie-montbarbon.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 921 323 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	8	01/12/2023
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	8	01/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/03/2026 09:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.